



PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 01/10/2020

VIGILANCE MÉTÉO – TEMPÊTE ALEX

Le département du Morbihan placé en état de vigilance orange pluie-inondation et vent violent et en vigilance jaune orages et vagues-submersion

Des vents violents jusqu'à 130/140 km/h et de fortes précipitations sont attendues sur le Morbihan la nuit prochaine. Soyez prudents et prenez les précautions nécessaires dès maintenant. **Une dépression nommée "Alex" va se creuser sur l'océan Atlantique ce jeudi 1^{er} octobre. Elle pénétrera sur la Bretagne dans la nuit de jeudi à vendredi, générant des vents tempétueux. La perturbation associée à cette dépression apportera des pluies soutenues.** Le département du Morbihan a été placé en vigilance orange en raison d'un risque pluie-inondation, et d'un risque vent violent, et en vigilance jaune en raison d'un risque orages, et d'un risque vagues-submersion.

Prévisions météo

Pour ce jeudi 1^{er} octobre

Sous un ciel très nuageux à couvert, des averses sont possibles, toute la journée. Elles sont plus fréquentes en fin d'après-midi. Il est prévu au maximum jusqu'à 5 millimètres de pluie sur les Montagnes Noires. En début d'après-midi, établissement d'un vent d'Ouest-Sud-Ouest assez fort, de Lorient à Carnac avec une atténuation ensuite.

Des rafales de vent atteignant 55 km/h sont attendues.

Pour la nuit de jeudi 1^{er} octobre au vendredi 2 octobre

La nuit s'annonce humide. Il pleut sans discontinuer, parfois fort, et des orages sont possibles en première partie de nuit. Il est attendu au maximum jusqu'à 50 millimètres de pluie sur les Montagnes Noires. En milieu de nuit, établissement d'un vent de secteur Sud-Ouest, localement très fort avec atténuation ensuite.

Des rafales de vent atteignant 130/140 km/h sont attendues.

Pour vendredi 2 octobre en journée et la nuit suivante

Le temps est couvert et pluvieux. En matinée, les précipitations sont parfois éparses, mais ensuite elles deviennent plus soutenues et se généralisent. Pour la nuit, sous un ciel couvert en début de soirée, il pleut modérément. Ensuite, le temps devient sec, et de belles éclaircies se forment. Les plus forts cumuls de pluie peuvent avoisiner 25 millimètres dans le Pays de Pontivy. Vent fort de Lorient à Carnac, s'atténuant en milieu de période.

Des rafales de vent atteignant 95 km/h, en début d'après-midi sont attendues.

Le préfet du Morbihan appelle à la vigilance de tous pendant cette période et au respect des consignes de prudence ci-dessous.

.../...

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



Conseils de prudence de comportement concernant le risque de vent violent

- **Limitez vos déplacements** et si cela n'est pas possible, soyez prudents lors de vos déplacements (risque de déport avec les rafales),
- Ne vous promenez pas en forêt ni sur le littoral,
- En ville, soyez attentifs face aux **chutes possibles d'objets**,
- **Rangez ou fixez** les objets sensibles ou susceptibles d'être endommagés,
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.**

Conseils de comportement concernant le risque de pluie - inondation

- **Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.** Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- **Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.**
- **Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.**

Consignes de prudence de comportement concernant le risque de submersion marine

- **tenez-vous au courant de l'évolution de la situation** en écoutant les informations diffusées dans les médias
- **évitez de circuler en bord de mer** à pied ou en voiture
- Si nécessaire, **circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas** sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées

Habitants du bord de mer

- fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer
- protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés
- prévoyez des vivres et du matériel de secours
- surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités

Plaisanciers

- ne prenez pas la mer
- ne pratiquez pas de sport nautique
- avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur-accident

Professionnels de la mer

- évitez de prendre la mer
- soyez prudent si vous devez sortir
- à bord, portez vos équipements de sécurité

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs

- ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas ; Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs
- soyez particulièrement vigilant, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé
- **éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, front de mer)**

Conseils de prudence de comportement concernant le risque d'orages

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour **mettre à l'abri les objets sensibles au vent**
- **Evitez les promenades en forêt**
- **Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques**
- Soyez prudents et **vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir**
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour **vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous**
- **Ne vous abritez pas sous les arbres**
- **Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.**

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex